



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE DANSE

REGLEMENT FEDERAL DES CHAMPIONNATS DE DANSE HIP HOP

Chaque participant doit être licencié à la Fédération Française de danse.

Au niveau départemental, chaque danseur désirent participer doit pouvoir s'inscrire.

La même règle doit être respectée si la qualification départementale n'a pas eu lieu et si l'entrée en compétition se fait directement au niveau régional.

1°/ compétition

Plusieurs catégories d'âge sont proposées. Les modalités d'engagement diffèrent pour chacune d'entre elles :

- *Catégorie 8-10 ans all styles :*
une seule compétition mixte tous styles de danse (debout et Break).
Les danseurs s'affrontent en 1 contre 1 et disposent chacun de
1 passage de 30 secondes pour s'exprimer, sauf en finale où chaque danseur disposera de 2 passages.
- *Catégorie 11-13 ans all styles :*
Deux compétitions mixtes : une tous styles debout et une Breakdance.
Les danseurs s'affrontent en 1 contre 1 et disposent chacun de
1 passage de 30 secondes pour s'exprimer, sauf en finale où chaque danseur disposera de 2 passages.
- *Catégorie 14-17 ans all styles :*
Deux compétitions mixtes : une tous styles debout et une Breakdance.
Les danseurs s'affrontent en 1 contre 1 et disposent chacun de
1 passage de 45 secondes pour s'exprimer, sauf en finale où chaque danseur disposera de 2 passages.
- *Toutes catégories d'âges par styles de danses :*
Quatre compétitions mixtes sont proposées dans 4 styles différents : Lock, Pop/Boogaloo, New Style et Breakdance.
Ces 4 styles de danses se retrouveront à chaque niveau de compétition : départemental, régional, et national, et les meilleurs danseurs de ces 4 styles de danses se qualifient automatiquement pour la compétition du niveau supérieur.

Toutefois, chaque organisateur est libre de valoriser dans sa compétition d'autres styles de danses : Jazz rock, House dance, Krump... Il s'agit alors de compétitions uniques, sans possibilité pour les danseurs de se qualifier pour le niveau suivant.

Les danseurs s'affrontent en 1 contre 1 et disposent chacun de 1 passage de 45 secondes pour s'exprimer, sauf en finale où chaque danseur disposera de 2 passages.

- Battle crews :

Compétition mixte toutes catégories d'âges.

4 à 6 danseurs par équipes, 4 passages de 30 secondes par équipes, dont au moins un collectif.

La compétition de chaque catégorie se déroulera sous forme de tableau, avec des confrontations entre danseurs à élimination directe, sauf en demi-finale où les perdants se verront proposer une « petite finale » pour l'attribution d'une 3^{ème} place.

Pour chaque catégorie, si le nombre de participants ne permet pas de constituer un tableau directement, une phase de qualification sera organisée, dont la forme dépendra du nombre de danseurs à faire passer.

2°/ Mixité

Dans un souci de gain de temps, et dans la mesure où la mixité permet malgré tout de préserver l'équité sportive, la compétition est mixte par défaut.

MAIS CHAQUE ORGANISATEUR EST LIBRE d'organiser séparément une compétition garçon et une compétition fille si il dispose du temps nécessaire.

Il est possible d'établir un classement distinct lors de la compétition mixte, mais ce n'est pas la règle.

3°/ Sécurité et restrictions d'engagement

La sécurité dans la pratique est une des priorités de la Fédération Française de Danse.

L'objectif est de préserver le potentiel physique de chaque danseur, de ne pas brûler les étapes dans la pratique de la danse Hip Hop et lors de la progression sur plusieurs années de chaque danseur.

Le danseur adulte (+ de 18 ans) n'est pas concerné par la mise en place de règles de sécurité. Il pourra s'engager en compétition sans restriction particulière.

Les danses Hip Hop ont une particularité : la possibilité laissée aux danseurs de prendre appui au sol avec n'importe quelle partie du corps. Mais d'un point de vue anatomique, toutes les parties du corps ne sont pas faites pour prendre appui au sol et supporter tout ou partie du poids du corps, à plus

forte raison en phase de croissance. Les articulations présentent une fragilité supplémentaire par l'intermédiaire de cartilages de croissances.

Il est nécessaire d'être particulièrement attentif à la colonne vertébrale, aux articulations du haut du corps, et aux réceptions de sauts, notamment chez le jeune.

Les consignes de sécurité sont différentes d'une catégorie à l'autre. Voici quelques exemples par catégories qui vous permettront de comprendre l'esprit qui anime la mise en place concrète de la sécurité dans les manifestations fédérales :

- *Catégorie 8-10 ans* : Tous les appuis tête avec renversement complet (sans pied au sol) sont interdits (head spin, head glide...),
Après un saut quel qu'il soit, toutes réceptions autres que sur 2 pieds est interdite (knee drop, split interdits...)
Les appuis sur une seule main, long (+ de 5 sec) ou intermittents ou en rotation sont interdits
Les appuis sur les avants bras sont autorisés, les appuis coudes interdits...
...
- *Catégorie 11-13 ans* : Les appuis têtes avec renversement complet sans appuis mains, ou avec déplacement ou rotation sont interdits.
Après un saut avec rotation ou déplacement, la réception autre que sur 1 ou 2 pieds est interdite (knee drop, split interdit après rotation ou déplacement...)
Les appuis une main en rotation sont interdits (1999...)
En appuis bras, les enchainements d'appuis sont interdits (passage d'un appui mains à un appui avants bras puis de nouveau à un appui mains par exemple...)
...
- *Catégorie 14-17 ans* : Les appuis têtes en rotation ou déplacement sans appuis main complémentaire sont interdits. (head spin interdit, head spin scratch autorisé...)
En appui bras, les enchainements d'appuis sur un seul bras ne sont pas autorisés
...
- *Catégorie + de 18 ans* : Pas de restriction de pratique particulière
- *Toutes catégories* : Le danseur se voit appliqué les restrictions relatives à son âge

4° / Jugement

Quel que soit la catégorie, les danseurs seront jugés sur 8 grands critères répartis en deux pôles :

Le pôle technique : Bases/fondamentaux
Placement sur la musique
Propreté/lisibilité/amplitude

Déplacements

Le pôle artistique : Créativité/originalité
Complexité
Propositions d'interprétation musicale
Réponse/engagement

Des pénalités peuvent être appliquées lors des passages des danseurs. Elles peuvent concerner :

- Un manque de fairplay (gestes, attitude ou mots déplacés...)
- Un dépassement important du temps de passage donné
- Non respect des restrictions d'engagement
-

Les juges donnent leur décision main levée, en désignant soit le danseur vainqueur (en 1 contre 1), soit le danseur éliminé (en cas de passage par 3 en 1 contre 1 contre 1 (armageddon)).

Le système de jugement tient compte pour les danseurs engagés en « toutes catégories » des restrictions d'engagement liées à l'âge de manière à ne pas léser les plus jeunes danseurs.